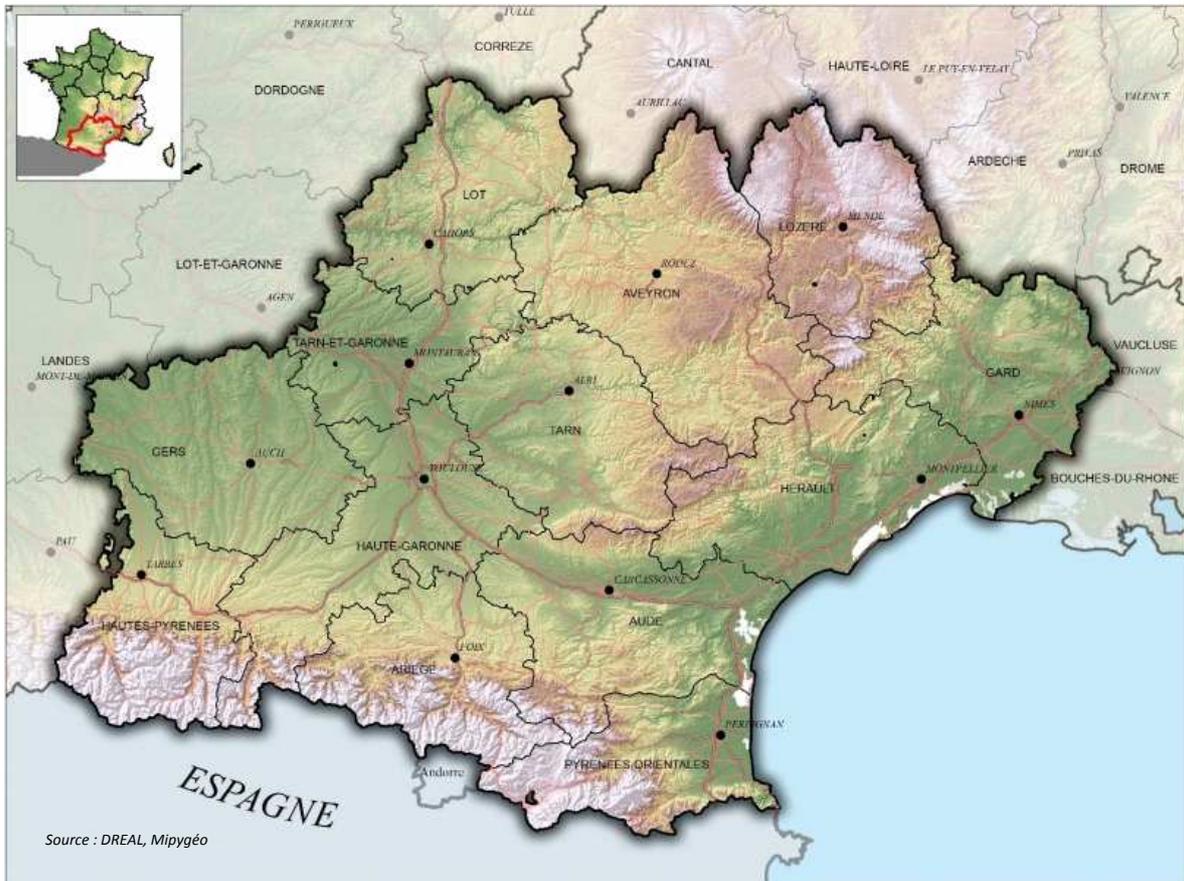




# NOTE DE CONJONCTURE

Occitanie

4ème trimestre 2017



## Note de conjoncture de la DIRECCTE Occitanie :

4<sup>ème</sup> trimestre 2017

### ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE ET EMPLOI :

Au quatrième trimestre 2017, l'Occitanie continue de créer de l'emploi, la région reste l'une des plus dynamiques de France. Presque tous les secteurs d'activités voient leur nombre d'emplois augmenter. Le secteur de l'information et de la communication poursuit sa hausse sensible et la construction continue de gagner des emplois.

Comme l'emploi salarié, l'emploi intérimaire est également très dynamique. Le secteur de l'industrie, principal utilisateur d'intérimaires, progresse. Mais c'est dans le secteur des transports que l'augmentation est la plus remarquable

La création d'entreprises augmente par rapport à l'année dernière, notamment grâce au secteur du commerce et des transports. La création d'entreprises industrielles repart à la hausse. La création de microentreprises est également plus soutenue qu'il y a un an, malgré des baisses notables du nombre de créations dans les secteurs de l'industrie et de la construction. Ce régime semble convenir particulièrement au secteur du commerce, qui connaît une hausse du nombre de microentreprises particulièrement élevée ce trimestre. Parallèlement, les défaillances d'entreprises continuent de reculer dans la région, mais moins rapidement qu'aux trimestres précédents.

En un an, les demandes d'activité partielle ont été divisées par deux, en raison notamment du recul des demandes liées à la crise aviaire. Moins d'heures ont été demandées également dans le secteur de la construction. Même si les données ne sont pas encore stabilisées, il semblerait que les heures consommées ce trimestre soient également en repli par rapport au 4<sup>ème</sup> trimestre 2016, surtout dans le secteur de la construction.

Le taux de chômage a nettement baissé au dernier trimestre 2017. Cette baisse concerne l'ensemble du territoire national. Sur un an, le chômage diminue significativement.

Fin 2017, le nombre de personnes inscrites à Pôle emploi décroît légèrement, mais pas suffisamment pour éviter une augmentation sur un an. La baisse concerne davantage les demandeurs d'emploi sans aucune activité, les jeunes et les hommes. Les demandeurs d'emploi n'ayant pas travaillé depuis plus d'un an sont de plus en plus nombreux.

*D'après la Banque de France, **au premier trimestre 2018**, l'emploi dans l'industrie devrait connaître un bond en avant. Dans les services, grâce notamment à un secteur de l'informatique dynamique, devrait progresser également, mais plus modérément. Le secteur de la construction devrait connaître une évolution plus disparate selon les départements.*

### POLITIQUES D'EMPLOI :

Les prescriptions de contrats aidés chutent ce trimestre, en raison de la réorientation des dispositifs et de l'arrêt du dispositif des emplois d'avenir. Les prescriptions se font exclusivement dans les secteurs non marchands, en particulier dans les établissements publics d'enseignement. Les renouvellements représentent la moitié des prescriptions de la région. L'IAE, quant à elle, se maintient par rapport à fin 2016.

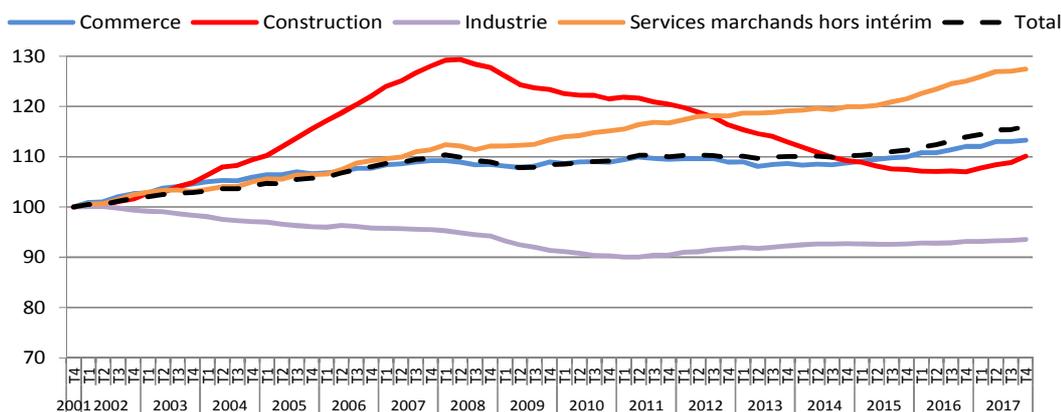
## ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE ET EMPLOI :

### L'emploi salarié marchand

Au 4<sup>ème</sup> trimestre 2017, en Occitanie, l'emploi salarié marchand progresse de 0,5% sur un trimestre (+ 6 460 emplois) et de 1,8% sur un an (+21 500 emplois).

En Occitanie, l'emploi au 4<sup>ème</sup> trimestre 2017, a progressé de 0,5% en un trimestre, comme au niveau national. La région est la troisième de métropole en termes d'augmentation de l'emploi salarié, derrière l'Auvergne-Rhône-Alpes et les Pays-de-la-Loire. Sur un an, l'emploi régional progresse légèrement plus vite qu'au niveau national (+1,8% contre 1,6%) et compte ainsi 21500 salariés de plus. La région, avec 1, 21 million d'emplois salariés, se classe 4<sup>ème</sup> région de France et pèse 7,5% de l'emploi salarié national.

#### Évolution de l'emploi salarié régional par secteur



Source : Insee, estimations trimestrielles d'emploi

L'emploi poursuit sa progression observée depuis plus d'un an dans la construction (+1,2% ce trimestre et 1 300 salariés de plus) mais reste bien en deçà de son niveau de 2008 (18 000 emplois perdus en 10 ans). Malgré 200 emplois perdus dans les industries extractives, l'énergie, l'eau la gestion des déchets et la dépollution, l'emploi industriel progresse légèrement ce trimestre (+0,2%), sous l'impulsion des 530 créations d'emplois dans les secteurs de la fabrication de matériel de transports et les IAA. Le commerce gagne 650 emplois ce trimestre (+0,7%). Le secteur des activités scientifiques et techniques gagne 1720 emplois (+0,9% ce trimestre), le commerce 650 (+0,7%). Le secteur « information et communication » continue sa progression ce trimestre (+1,7% avec 860 postes supplémentaires). A l'inverse, les des autres activités de services (-0,9%), financières et d'assurance (-0,3%) et l'hébergement et restauration (-0,1%) perdent des emplois en fin 2017.

#### Avertissement :

L'introduction de la Déclaration Sociale Nominative (DSN) en remplacement du bordereau récapitulatif de cotisations (BRC) peut transitoirement affecter les comportements déclaratifs des entreprises. Durant la phase de montée en charge de la DSN, des adaptations sont réalisées dans la chaîne de traitement statistique des estimations d'emploi afin de tenir compte de ces changements. Ces modifications sont susceptibles de générer des révisions accrues sur les données.

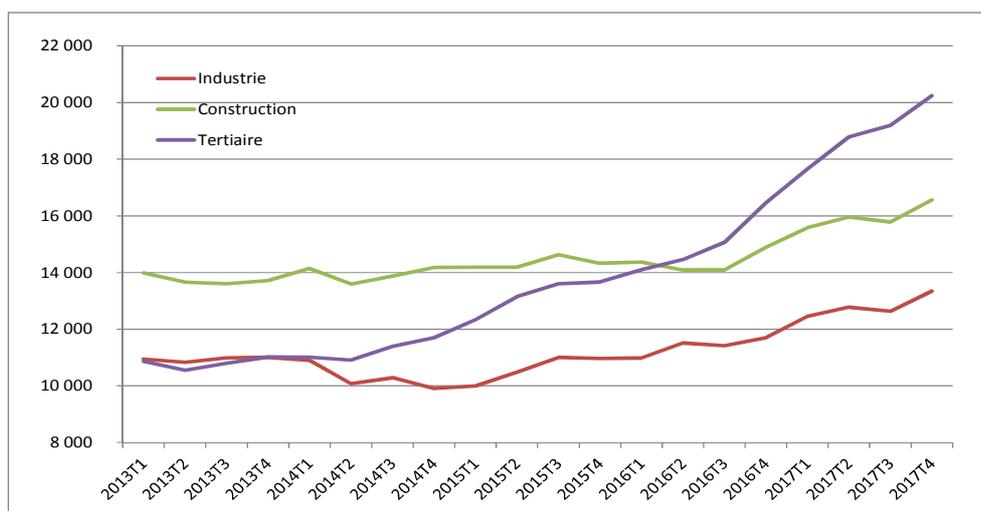
#### Intérim

L'emploi intérimaire augmente nettement (+5,2%) au 4<sup>ème</sup> trimestre 2017. En moyenne, on dénombre 50 000 emplois équivalents à temps plein dans la région ce trimestre. Il augmente dans tous les secteurs d'activité mais de manière plus modérée dans la construction (+4,9% ce trimestre). En revanche, le secteur des transports et de l'entreposage progresse de 10,3% ce trimestre. Sous l'impulsion de la hausse des EETP dans la fabrication de matériel de transport (+9,9% ce trimestre), le secteur de l'industrie a plus recouru à l'intérim ce trimestre (+5,6%).

#### Sources sur l'emploi intérimaire

Dans les estimations d'emploi de l'Insee, l'intérim est calculé à partir des effectifs présents les cinq derniers jours ouvrés de chaque mois tandis que la DARES utilise l'ensemble des missions effectuées. Ainsi, des différences peuvent apparaître entre l'effectif intérimaire des estimations d'emploi et celui de la DARES.

L'emploi intérimaire progresse assez fortement: + 5,2% par rapport au trimestre précédent



Source : Dares

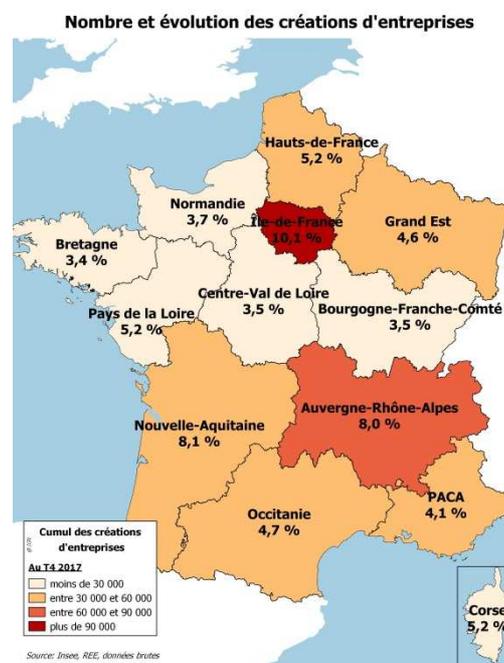
Au 4<sup>ème</sup> trimestre 2017, **14 220 entreprises ont été créées** en Occitanie, un nombre en progression par rapport au 4<sup>ème</sup> trimestre 2016 (+16%). En 2017, la région se place en 4<sup>ème</sup> position en termes de dynamisme de création d'entreprises.

## Création d'entreprises

Au 4<sup>ème</sup> trimestre 2017, 14 217 entreprises ont été créées en Occitanie, un nombre en progression par rapport au 4<sup>ème</sup> trimestre 2016 (+16,0%). En 2017, la région se place en 4<sup>ème</sup> position en termes de dynamisme de création d'entreprises.

Dans l'industrie, la création d'entreprises repart à la hausse ce trimestre (+9,3%). Dans les transports, le nombre de créations d'entreprises continue à progresser très sensiblement, entraînant une forte augmentation (+24,4%) dans le secteur « commerce, transport, hébergement restauration ». Dans la construction, le nombre d'entreprises créées est en augmentation de 12,5%, alors qu'il diminuait depuis le 2<sup>ème</sup> trimestre 2016. Plus d'une entreprise sur deux est créée dans le secteur des services.

Avec 5 733 créations au 4<sup>ème</sup> trimestre 2017, le nombre de microentreprises créées est en hausse sensible dans la région (+18,5% par rapport au T4 2016). Les créations de microentreprises diminuent de 16% dans la construction et de 13% dans l'industrie. Elles progressent de 58% dans le commerce, transports et hébergement-restauration grâce aux créations dans le transport.



Source : Insee, REE, données brutes

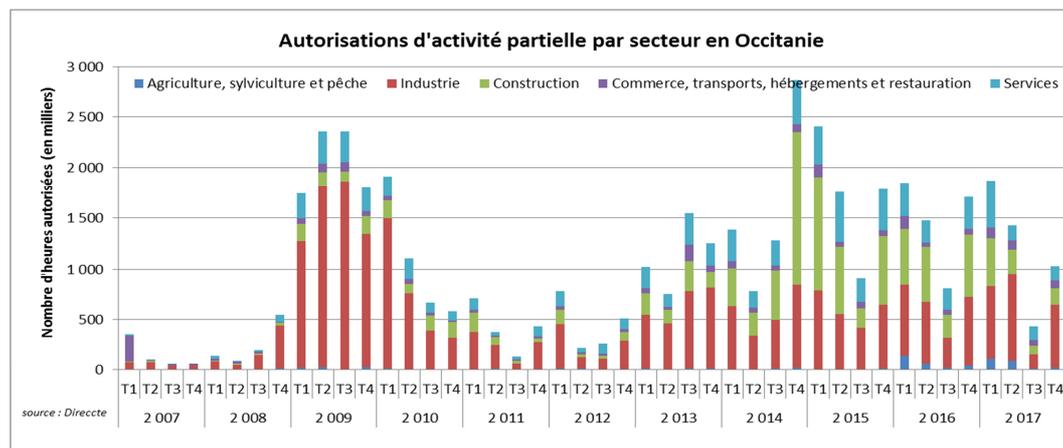
## Activité partielle

Au 4<sup>ème</sup> trimestre 2017, les entreprises d'Occitanie ont déposé environ 300 demandes de recours à l'activité partielle ce qui représente un volume de 1 000 000 heures. Ce nombre d'heures a diminué de moitié par rapport au même trimestre de l'année 2016.

Ce trimestre, le secteur de l'industrie, premier demandeur d'activité partielle, avec 630 000 heures autorisées est en forte augmentation par rapport au trimestre précédent (plus de 4 fois le volume d'heures autorisées au 3<sup>ème</sup> trimestre) mais il est en baisse de 8 % par rapport au 4<sup>ème</sup> trimestre de l'année précédente. Dans le tertiaire, les demandes d'autorisations avoisinent les 230 000 heures alors que dans la construction elles s'élèvent à 156 000 heures. Les effets de la grippe aviaire s'estompent, ainsi le nombre de d'heures autorisées dans les industries alimentaires baissent de 67 % par rapport au 3<sup>ème</sup> trimestre 2017 mais représente encore un volume de 6 200 heures au dernier trimestre 2017.

Dans la construction, même si les demandes d'activité partielle ont augmenté par rapport au trimestre précédent, elles ont nettement reculé en un an (-75 % par rapport au 4<sup>ème</sup> trimestre de 2016). Dans le tertiaire, le constat est identique mais plus modéré : si le volume d'heures demandées augmente de 20 % par rapport au 3<sup>ème</sup> trimestre 2017, il baisse de 38 % sur un an.

Au 4<sup>ème</sup> trimestre 2017, environ **1 million d'heures d'activité partielle** ont été autorisées pour les entreprises d'Occitanie, deux fois moins qu'au 4<sup>ème</sup> trimestre 2016.



Source : Direccte

Même si les heures effectivement non travaillées seront probablement revues à la hausse, il semble que le volume consommé au quatrième trimestre sera nettement moins élevé que ce qui avait été consommé sur la même période l'année dernière. Actuellement, environ 170 000 heures ont été consommées au cours du 4ème trimestre 2017 dont près de la moitié dans le tertiaire (commerce et services). La construction a eu trois fois moins recours au dispositif qu'au dernier trimestre 2016.

Au premier trimestre 2018, le nombre d'autorisations est sensiblement inférieur à celui de l'année dernière sur la même période avec une estimation à 630 000 heures. Elles diminuent très fortement dans l'industrie.

*Le dispositif de l'activité partielle permet aux établissements confrontés à des difficultés temporaires de diminuer ou suspendre leur activité tout en assurant aux salariés une indemnisation pour compenser leur perte de salaire. L'indemnisation, assurée par l'employeur, est partiellement prise en charge par l'État et l'Unedic. Pour ce faire, les entreprises doivent déposer en DIRECCTE des demandes d'autorisations préalables qui peuvent s'utiliser sur plusieurs mois. Ensuite, si les heures ont effectivement été chômées, les entreprises en demandent l'indemnisation. Ainsi, il peut se passer plusieurs mois entre les demandes d'autorisations et les indemnisations. Il est donc délicat d'analyser en conjoncture l'activité partielle par le biais des indemnisations.*

## Défaillances d'entreprises

1 353 défaillances d'entreprises ont été enregistrées en Occitanie au 4ème trimestre 2017, soit 10% des défaillances en France. Les défaillances d'entreprises ont encore diminué ce trimestre, mais moins que le trimestre précédent : -2% en un an, soit 27 dépôts de bilan de moins.

20% des défaillances concernent le secteur de la construction au 4ème trimestre (en baisse de 14% par rapport au 4ème trimestre 2016). Les dépôts de bilan dans le commerce, réparation automobile, transports, hébergement et restauration, qui représentent 40% des défaillances enregistrées ce trimestre, sont stables ce trimestre.

**1 350 défaillances d'entreprises** ont été enregistrées en Occitanie au 4ème trimestre 2017, soit 10% des défaillances en France. Les défaillances d'entreprises ont diminué ce trimestre : -2% en un an.

### Défaillances d'entreprises aux 4èmes trimestres



Source : Banque de France

*Une entreprise est en situation de défaillance ou de dépôt de bilan à partir du moment où une procédure de redressement judiciaire est ouverte à son encontre. Il ne faut pas confondre la notion de défaillance et la notion de cessation. Un jugement d'ouverture de procédure de défaillance ne se résout pas forcément par une liquidation. La notion de cessation correspond à l'arrêt total de l'activité d'une entreprise. Toutes les défaillances ne donnent pas des cessations. Toutes les cessations n'ont pas donné lieu à une défaillance.*

**Le taux de chômage en Occitanie s'établit à 10,5% de la population active. Il diminue de 0,8 point ce trimestre et de 1,2 point sur un an.**

## Taux de chômage

Le taux de chômage dans la région s'établit à 10,5% de la population active. C'est le deuxième plus fort taux de métropole, derrière les Hauts-de-France (11,1%) et devant Provence-Alpes-Côte-d'Azur (10,4%). Il diminue nettement ce trimestre, de 0,8 point. Toutes les régions voient leur taux de chômage diminuer ce trimestre de 0,6 à 0,8 point, sauf en Corse (-0,4 point). Sur un an, le taux de chômage régional diminue de 1,2 point, légèrement plus rapidement qu'au niveau national (1,1 point).



### Taux de chômage :

Le taux de chômage est mesuré par l'Insee avec l'enquête Emploi. Il adopte la définition du chômage selon le bureau International du Travail (BIT), qui consiste à ne pas avoir travaillé, ne serait-ce qu'une heure, durant la semaine de référence, être disponible pour prendre un emploi dans les 15 jours et avoir effectué des recherches actives d'emploi durant le mois précédent. L'Insee rapporte ensuite ce nombre de chômeurs avec la population active pour donner le taux de chômage.

**Fin 2017, l'Occitanie compte 573 330 demandeurs d'emploi de catégories ABC.** En trois mois, la demande d'emploi a reculé de 0,2% dans la région. Au niveau national, elle diminue de 0,1% en trois mois.

## Demande d'emploi

Fin 2017, on dénombre 573 330 demandeurs d'emploi dans la région. Leur nombre est en baisse ce trimestre de 0,2%. La baisse est deux fois plus rapide qu'au niveau national. En revanche, sur un an, la demande d'emploi dans la région continue d'augmenter (+2,9%), et plus rapidement qu'au niveau national (+2,7%). Le nombre de demandeurs d'emploi n'ayant eu aucune activité en décembre diminue par rapport au trimestre précédent (-1,0%). La demande d'emploi des jeunes, après quatre trimestres consécutifs de hausse, fléchit (-1,2% ce trimestre), celle des seniors continue de croître (+0,9%). Si les hommes sont moins nombreux à rechercher un emploi ce trimestre par rapport au trimestre précédent (-0,5%), les femmes continuent d'être plus nombreuses à en chercher un (+0,1%), même si leur progression ralentit. Enfin, le nombre de demandeurs d'emploi de longue durée atteint un nouveau record dans la région : 256 460 personnes recherchent un emploi depuis plus d'un an, soit 2,1% de plus qu'il y a trois mois et 3,9% qu'il y a un an.

### Demandeurs d'emploi inscrits en fin de mois à Pôle emploi (catégories ABC)

	nombre à fin décembre 2017	Évolution sur 3 mois	Évolution sur un an
Hommes	275 860	-0,5%	1,4%
Femmes	297 470	0,1%	4,3%
Jeunes	74 240	-1,2%	1,6%
Seniors	147 090	0,9%	5,1%
DELD	256 460	2,1%	3,9%
<b>Total</b>	<b>573 330</b>	<b>-0,2%</b>	<b>2,9%</b>

Source : Pôle Emploi

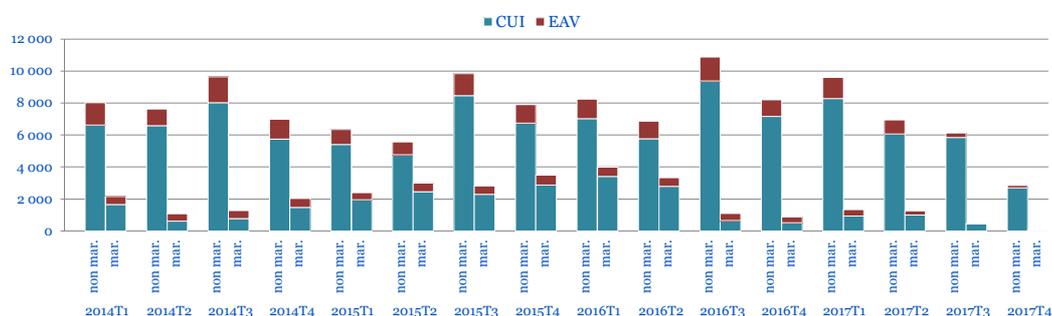
### Demande d'emploi en fin de mois (DEFM) :

- ▶ Le nombre de demandeurs d'emploi résulte de l'inscription (obligatoire pour ceux qui souhaitent bénéficier de l'allocation chômage) des bénéficiaires à Pôle Emploi. Tout demandeur d'emploi ne remplit pas les conditions qu'exige le BIT pour être considéré chômeur. De même, un chômeur BIT peut choisir de ne pas passer par Pôle Emploi pour rechercher un emploi. Pôle emploi différencie différentes catégories de demandeurs d'emploi en fonction de la durée d'emploi durant le mois :
  - ▶ La catégorie A regroupe les personnes sans emploi qui sont tenues de faire des actes positifs de recherche d'emploi
  - ▶ Les catégories B et C regroupent les personnes ayant eu une activité réduite au cours du mois tenues de faire des actes positifs de recherche d'emploi
  - ▶ Les catégories D et E regroupent les personnes non disponibles pour occuper un emploi (en formation ou en contrat aidé)
- Les évolutions du taux de chômage et de la DEFM peuvent donc différer.

## POLITIQUES D'EMPLOI :

### Contrats uniques d'insertion (CUI)

#### Prescriptions de contrats aidés en Occitanie



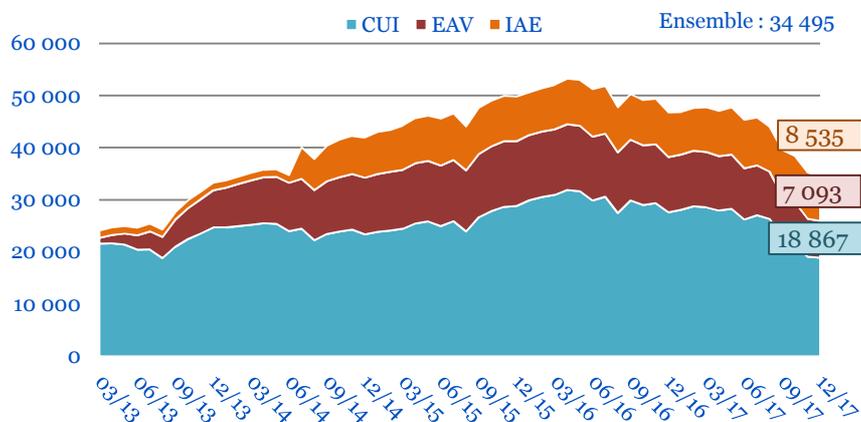
Source : Dares

Le nombre de prescriptions de CUI continue de diminuer nettement au 4<sup>ème</sup> trimestre 2017 : Seuls 2 800 contrats ont été prescrits dans la région durant cette période, soit une baisse de 64% par rapport au 4<sup>ème</sup> trimestre 2016. Sur l'année 2017, les prescriptions sont en baisse de 31% par rapport à 2016. Les prescriptions concernent quasiment toutes des CAE, du fait de l'arrêt des prescriptions dans le secteur marchand sur décision du gouvernement. Les prescriptions dans les établissements publics d'enseignement représentent 55% des prescriptions ce trimestre, alors qu'elles ne représentaient que 25% de celles de fin 2016. En outre, la moitié des prescriptions sont des renouvellements de conventions. La baisse des prescriptions se fait ressentir sur le nombre de bénéficiaires à la fin de l'année, qui baisse également (-7,2% et 18 870 personnes en contrat).

### Emplois d'avenir (EAv)

Seulement 180 emplois d'avenir ont été prescrits au 4<sup>ème</sup> trimestre 2017. Le dispositif a été arrêté, ce qui explique le faible nombre de prescriptions. S'il n'est plus possible de prescrire ce type de contrat, les contrats en cours iront jusqu'à leur terme. Cela concerne 7 100 bénéficiaires en cours de contrat fin 2017.

#### Bénéficiaires de contrats aidés en Occitanie



Source : Dares

### Insertion par l'activité économique (IAE)

Par rapport à fin 2016, le nombre de salariés de l'IAE diminue de 0,5% fin 2017. En Occitanie, à fin décembre 2017, 34 500 personnes sont concernées par un contrat soutenu par l'État (CUI, EAV et IAE), nombre en baisse de près de 26% en un an.

**Le contrat unique d'insertion (CUI)** a pour objet de faciliter l'insertion professionnelle des personnes sans emploi rencontrant des difficultés sociales et professionnelles particulières d'accès à l'emploi. Il prend la forme du contrat d'accompagnement dans l'emploi (CUI-CAE) dans le secteur non marchand et du contrat initiative emploi (CUI-CIE) dans le secteur marchand.

**L'emploi d'avenir** est une autre forme de contrat aidé destiné aux jeunes particulièrement éloignés de l'emploi, en raison de leur défaut de formation ou de leur lieu d'habitation. Il a pour objectif de permettre une insertion durable du jeune dans la vie professionnelle. Ce dispositif a été arrêté au 1<sup>er</sup> janvier 2018.

Enfin, **l'insertion par l'activité économique** est un accompagnement dans l'emploi proposé par certaines structures spécialisées à des personnes très éloignées de l'emploi pour faciliter leur insertion sociale et professionnelle.

Au 4<sup>ème</sup> trimestre 2017, **2 800 contrats aidés** ont été prescrits en Occitanie. Les prescriptions concernent **exclusivement les secteurs non marchands**. Les prescriptions d'EAV ont été arrêtées au dernier trimestre 2017.

## CHIFFRES CLES DE LA REGION OCCITANIE

### Population

	Occitanie	France métropolitaine
Population en 2014	5 730 753	64 027 958
Population en âge de travailler (15-64 ans)	3 562 653	40 571 372
Population active	2 573 165	29 857 720
de 15 à 24 ans	267 936	3 225 331
de 25 à 49 ans	1 599 104	18 772 466
de 50 ans à 64 ans	706 125	7 859 923
Taux d'activité	72,2%	73,6%
taux d'emploi	61,2%	63,7%
Taux de chômage (RP)*	15,2%	13,5%

Source : Insee, recensement de la population 2014, exploitation principale

\* **Le taux de chômage au sens du recensement** est mesuré à partir des déclarations des personnes interrogées lors du recensement de la population. Il ne correspond pas à la définition du taux de chômage au sens du BIT. De manière générale, le chômage au sens du recensement est surévalué par rapport à celui du BIT.

### Revenus / pauvreté

	Revenu disponible médian par UC	Allocataires du RSA
Occitanie	19 192 €	246 299
France métropolitaine	20 328 €	2 223 555

Source : Insee, Estimations d'emploi localisées (Estel) 2015 (données provisoires)

### Emploi (en milliers)

	Salarié	Non salarié	Emploi total
Occitanie	1 918,6	313,5	2 232
France métropolitaine	23 974	2 767	26 741

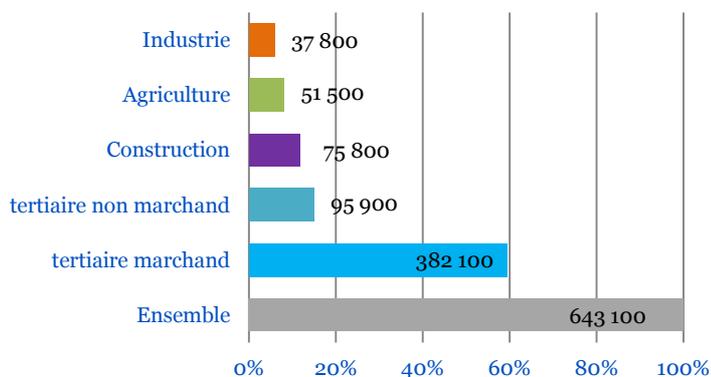
Source : Insee, Estimations d'emploi localisées (Estel) 2015 (données provisoires)

### Produit intérieur Brut en 2014

	Par habitant	Par emploi	En volume	Rang
Occitanie	26 705 €	69 086 €	154 Md€	5ème
France métropolitaine	32 736 €	78 678 €	2 099 Md€	///

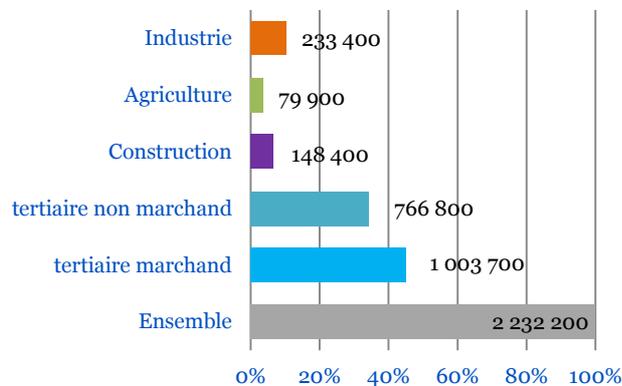
Source : Insee, comptes nationaux, données provisoires

### Établissements actifs de la région



Source : Insee, Clap 2015

### Emploi total de la région



Source : Insee, Estel 2015, données provisoires